

Commune de NOUIC

(Haute-Vienne)

Délibération n° 2026\_30

***Demande de subvention Association  
Les Amis des Fleurs***

En exercice 11  
Présents 11  
Votants 11

L'an deux mil vingt -six  
le 30 avril à dix -neuf heures trente minutes  
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de  
M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 avril 2026

PRÉSENTS : M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia,  
M. TRICHARD Robert, MME DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY  
Audrey, MM. CARRIÉ Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS  
Xavier, KOLCHAK Serge, BELAIN Eric

ABSENT :

M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

**DEMANDE de SUBVENTION de l'ASSOCIATION : LES AMIS DES FLEURS**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier par lequel la Présidente de l' Association les Amis des Fleurs demande l'attribution d'une subvention.

Il précise que les membres de cette association achètent, plantent et entretiennent les jardinières fleuries dans le Bourg.

Monsieur le Maire expose que la Commune a acheté en 2025 4 chrysanthèmes pour fleurir le Bourg les autres plants ayant été financés par l'association.

Un débat s'instaure, Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention de 100 € (cent euros ) à l'Association Les Amis des Fleurs.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Décide d'attribuer à l'Association des Amis des Fleurs une subvention d'un montant de 100 € (cent euros) pour l'année 2026.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026
- Donne tous pouvoirs à M. le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.

POUR EXRAIT CONFORME  
Nouic, le 30 avril 2026  
Le secrétaire

Sébastien QUÉRAUD

Le Maire

Frédéric REBEYRAT



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.